



BULLETIN MUNICIPAL

Réunion du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 14 avril 2023 sous la présidence de Monsieur THIEBAUT Yves, Maire.

Présents : Mesdames DELHAYE Aurélie, DROT Laurence, LAFFONT-DELZENNE Dominique, BERNA Séverine, Florence TREVISAN et Messieurs BERNARD Didier, BON Pascal, CARDOT Bruno, DECAENS Vincent, LAURENT Philippe, PETIT Michel, VARLET Sébastien.

Absent excusé : J OURQUIN Teddy donnant pouvoir à Yves THIEBAUT.

du vendredi 14 avril 2023

I - VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2022

Commune

INVESTISSEMENT	Dépenses	Prévu	2 104 192.50
		Réalisé	1 448 739.29
		Reste à réaliser	412 581.00
	Recettes	Prévu	2 104 192.50
		Réalisé	1 410 179.71
		Reste à réaliser	561 948.00
FONCTIONNEMENT	Dépenses	Prévu	874 552.00
		Réalisé	836 829.20
	Recettes	Prévu	874 552.00
		Réalisé	916 536.75

RESULTAT DE CLOTURE DE L'ANNEE 2022

Investissement :	excédent de	279 789.11
Fonctionnement :	excédent de	79 707.55
Résultat global :	excédent de	359 496.66

Les résultats de l'année 2022 sont ainsi affectés au budget 2023 :

Recettes d'investissement	279 789,11 €
Recettes de fonctionnement	79 707,55 €

Gendarmerie

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Prévu	101 650.00
		Réalisé	49 477.05
	Recettes	Prévu	101 650.00
		Réalisé	66 046.80

RESULTAT DE CLOTURE DE L'ANNEE 2022

Fonctionnement : excédent de 52 173.16

Les résultats de l'année 2022 sont ainsi affectés au budget 2023 :

Recettes de fonctionnement 52 173,16 €

Il n'y a pas d'investissement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal acceptent :
les comptes administratifs et les affectations de résultats tels que présentés.

II. REVERSEMENT DE L'EXCEDENT 2022 DU BUDGET ANNEXE GENDARMERIE

Le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de reverser l'excédent des budgets annexes à caractère administratif au budget principal de la commune.

Constatant que le compte administratif 2022 du budget annexe de la gendarmerie fait ressortir un excédent de 52 173.16 € affecté en totalité en report de fonctionnement, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reverser cette somme au budget principal de la commune.

III. VOTE DES TAUX 2023

Le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

L'assemblée après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, à l'unanimité, décide de reconduire les taux suivants pour l'année 2023

NATURE	TAUX en %
Taxe d'habitation	17,08
Taxe sur le foncier bâti	47.72*
Taxe sur le foncier non bâti	20,57
Cotisation foncière des entreprises	15,26

(*) don! 31, 72% équivalent au transfert de la part départementale aux communes en 2021 (Article 16 de la loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019.)

IV. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023

Budget Commune

Fonctionnement

		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de Fonctionnement
VOTE	Crédit de Fonctionnement Votes au titre du présent budget	1 016 752,00	937 044,45
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent		
	002 Résultat de Fonctionnement reporté		79 707,55
Total de la section de Fonctionnement		1 016 752,00	1 016 752,00

Investissement

		Dépenses de la section d'Investissement	Recettes de la section d'Investissement
VOTE	Crédit d' Investissement Votes au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	678 994,00	249 837,89
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent	412 581,00	561 948,00
	001 Solde d'exécution de la section d'Investissement reporté		279 789,11
Total de la section d'Investissement		1 091 575,00	1 091 575,00

Budget Gendarmerie

Fonctionnement

		Dépenses de la section de la section de de Fonctionnement	Recettes de la section de Fonctionnement
VOTE	Crédit de Fonctionnement Votes au titre du présent budget	118 219,75	66 046,59
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent		
	002 Résultat de Fonctionnement reporté		52 173,16
Total de la section de Fonctionnement		118 219,75	118 219,75

Investissement

Sur le budget de la Gendarmerie, il n'y a pas d'Investissement.

Les budgets Commune et Gendarmerie sont adoptés à l'unanimité.

V. TRAVAUX DE DEMOUSSAGE DES TOITURES GENDARMERIE ET GARAGES

Le Maire présente à l'assemblée trois devis concernant des travaux de démoussage des toitures des locaux de la gendarmerie, à savoir :

- EURL PARBEAU Mathieu pour 6 660 € HT
- Entreprise GAMBLIN Pierre pour 6 796 € HT
- Entreprise FAB TOITURE pour 15 825.28 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident de retenir l'EURL PARBEAU Mathieu afin d'effectuer les travaux de démoussage sur l'ensemble des toitures des locaux de la gendarmerie, pour un montant de 6 660 € HT soit 7 920 € TTC.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Vous pouvez y effectuer les opérations suivantes :

- Affranchissement
- Dépôt et retrait de courriers et colis
- Ventes d'enveloppes et emballages « Prêt à Envoyer »
- Retrait et versement d'espèces sur CCP et compte épargne du titulaire dans la limite de 500 €
Par période de 7 jours glissants
- Dépôt de chèque sur CCP ou compte épargne
- Consultation sur ilot numérique des services en ligne de La Poste et des services publics.

Rappel des horaires d'ouverture
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 14 h 00 à 18 h 00
Samedi de 09 h 00 à 12 h 00
Fermée le Mercredi

RECENSEMENT DES JEUNES DE PLUS DE 16 ANS

Dans les trois mois qui suivent votre 16 eme anniversaire vous devez vous présenter 21 la Mairie pour vous faire recenser (se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille de vos parents).

INCIVISME DU AUX DEJECTIONS CANTNES

De plus en plus fréquentes sur les espaces verts ainsi que les trottoirs.

Nous vous rappelons que les propriétaires des chiens sont tenus de ramasser les déjections de leurs animaux domestiques au risque d'une verbalisation de 68 € après un premier avertissement.

Merci de penser à vos voisins ainsi qu'aux employés qui entretiennent les espaces verts.

Des sacs sont à disposition en mairie.

ACCES AU CITY STADE

Rappel des horaires d'ouverture :

L'accès au City stade est ouvert de 09 h à 12 h et de 14 h à 19 h
sur arrêté municipal du 29 Juin 2021.

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Madame BAVARD, assistante sociale assure des permanences le lundi de 14 h 30 à 16 h 30 en Mairie.

Il est impératif de prendre rendez-vous auprès de l'UTAS de Saint-Quentin au 03.23.50.62.40.

PERMANENCES DES FINANCES PUBLIQUES

Un agent des Finances Publiques sera en Mairie de MOY DE L' AISNE

Les vendredis 28 Avril, 5 et 12 Mai 2023

Les mercredis 3, 10 et 17 Mai 2023

De 09h à 12h et de 14h à 16h

Afin de répondre à toutes les questions relatives à votre déclaration de revenus.

PERMANENCE DU CONSEILLER DEPARTEMENTAL

Une permanence aura lieu en Mairie le Mercredi 24 Mai 2023 de 18 h 00 =11 18 h 45.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant à l'école maternelle (né avant le 31 Décembre 2020) pour cela veuillez passer en Mairie muni de votre livret de famille.

RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

Pour rappel : Le ramassage des sacs de déchets ménagers a lieu chaque mercredi matin et celui des sacs de tri sélectif (jaunes) le lundi des semaines impaires.

Ils doivent être sortis au plus tôt la veille du ramassage.

Merci de votre compréhension.

STATIONNEMENT PLACE DE LA MAIRIE

Afin de sécuriser les abords de l'école et de laisser l'accès libre aux bus assurant le transport des enfants, des emplacements de parking sont à la disposition des parents d'élèves place de la Mairie.

Merci d'en faire bon usage.

STATIONNEMENT SUR TROTTOIRS INTERDIT AUTOUR DE L'ECOLE

COURSE PEDESTRE

La célèbre course « La Moyacienne » aura lieu le Samedi 13 Mai 2023 après-midi.

Le départ et l'arrivée se feront Place de la Mairie en hommage à Monsieur MARTIN Frédéric.

BROCANTE - GRANDE PARADE

Une brocante organisée par la Grande Parade aura lieu le Dimanche 21 Mai 2023 place de la Mairie.

Rendez-vous à ne pas manquer !

Venez découvrir ou redécouvrir les nouvelles collections,
préparer vos achats pour la fête des mères (4 juin),
bénéficier des remises dans chaque rayon, faire votre carte de fidélité...

LE MAGASIN A 7 ans !!!

mercredi 17 mai - jeudi 18 mai (Ascension)
vendredi 19 mai de 9h à 19h

☕ Collation offerte 🍰

Mettez vos coordonnées au dos de ce flyer, et déposez
le dans l'urne lors de votre visite pour participer
gratuitement à la tombola. Nombreux lots à gagner.

LE PETIT MOY
23, rue Clémenceau 02610 Moy de l'Aisne
03.23.07.22.03 page fb : lepetitmoÿ
Livraison, paiement CB à distance
Boutique de cadeaux, décoration, fleurs, Durance, Maison Berg
naissance, mariage... Devis gratuit

LE VALOIS EN MUSIQUE

FUN!

FESTIVAL DES BISTROS

- 06.05.23 Mézières-sur-Oise
- 17.05.23 Chevresis-Moncau
- 20.05.23 Origny-Sainte-Benoite
- 27.05.23 Essigny-le-Grand

FESTIVAL

- 01.07.23 Itancourt
- 08.09.23

ÉPHÉMÈRE

Communauté de Communes de Val de l'Oise